

Paul Bouchet, l'UNEF, l'UIE et le mouvement étudiant.

L'action étudiante de Paul Bouchet se situe dans la continuation de son engagement dans la résistance, guidée par l'idée de « l'amalgame ». Il veut prolonger l'utopie réalisée dans sa sizaine (groupe de 6 résistants) qui réunissait jeunes ouvriers, agriculteurs, étudiants. En 1945, il est étudiant en droit à Lyon, rapidement il est élu président de l'Association générale des étudiants dans laquelle il fait travailler ensemble socialistes, communistes, catholiques, carabins, juristes, littéraires, autour d'activités concrètes : restaurant étudiant, réquisitions de logements, obtention de tarifs de cinéma pour les étudiants, etc.

L'AGE de Lyon est chargée par le conseil d'administration de l'UNEF de préparer un texte pour le congrès qui doit se tenir à Grenoble en avril 1946. C'est Paul Bouchet qui, avec l'animateur de la commission d'études syndicales, rédige la déclaration des droits et devoirs de l'étudiant, adoptée par le congrès, plus connue sous le nom de « charte de Grenoble ».

Cette même année 1946 il est – avec Pierre Rostini, Paul Trouvat, Louis Laisney – au titre de la France au Comité préparatoire international (CPI) chargé du congrès de fondation de l'Union internationale des étudiants (UIE) qui se tient en novembre 1946 à Prague. Il y rencontre Tom Madden, de l'union britannique, élu secrétaire général de l'UIE. Il représente l'UIE au sein de l'Entraide universitaire internationale. Il fait aussi connaissance de représentants des pays colonisés, à commencer par les Algériens qui l'informent des massacres de Sétif et Guelma du 8 mai 1945. C'est ainsi très tôt qu'il s'engage dans le soutien à l'émancipation des peuples colonisés.

Devenu avocat, il continue toutefois à garder quelque temps dans les instances de l'UNEF en qualité de conseiller juridique, et sera ensuite un interlocuteur pour les dirigeants des années 1950 qui s'impliquent dans la lutte contre la guerre d'Algérie.

Membre de l'Association des anciens de l'UNEF, qu'il préside à la mort de Pierre Rostini en 2010 jusqu'en 2013, il intervient fréquemment dans les congrès étudiants, dans les colloques qui traitent de l'histoire de l'UNEF et de l'UIE, notamment ceux organisés par le GERME et la Cité des mémoires étudiantes à laquelle il a fait don de ses archives étudiantes, archives déposées et consultables aux Archives nationales.

Robi Morder

Voir sur le site du Germe :

Dossier « Charte de Grenoble », <http://www.germe-inform.fr/?p=1965>

« Hommage à Paul Bouchet, un numéro spécial des Cahiers du Germe » <http://www.germe-inform.fr/?p=3436>